

au cœur de Saint-Paul



PROJETS
page 4



TRAVAUX
page 6



CULTURE
page 10



MÉTROPOLE
page 16



DES TABLES ET DES CHAISES À DISPOSITION DES HABITANTS

Vous organisez un repas, une fête ou un événement à domicile ? La commune de Saint-Paul de Varcès met à disposition des habitants des tables et des chaises pour leurs événements privés, sous réserve de leur disponibilité.

Pour connaître les conditions de prêt et effectuer votre demande, toutes les informations ainsi que le formulaire sont disponibles sur le site de la commune :
<https://www.saintpauldevarces.fr/votre-commune/services/prt-de-matriel>

Un service pratique pour faciliter l'organisation de vos événements et vous permettre de profiter de matériel communal à proximité !

Réservation auprès de : culture@saintpauldevarces.fr

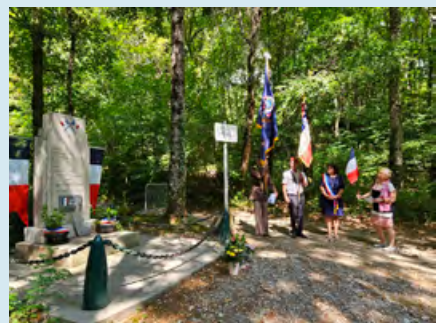


SOMMAIRE

INFOS EN +	p.2
MOT DU MAIRE	p.3
PROJETS	p.4 et 5
TRAVAUX	p.6 et 7
SOCIAL	p.7
ENFANCE ET JEUNESSE	p.8
ENVIRONNEMENT	p.9
CULTURE	p.10 et 11
BIBLIOTHÈQUE	p.12
ANIMATIONS	p.12 et 13
ASSOCIATIONS	p.14 et 15
AGENDA	p.16
MÉTROPOLE	p.16, 17 et 18
DROIT DE RÉPONSE	p.18
LIBRE EXPRESSION	p.19
INFOS PRATIQUES	p.20
ÉTAT CIVIL	p.20

COMMÉMORATION DU 30 JUILLET

Le 30 juillet 1944, six jeunes maquisards étaient arrêtés puis fusillés par les troupes allemandes au Champ de la Porte, à Saint-Paul-de-Varces. Ils avaient choisi de s'engager dans la Résistance et de défendre la liberté de notre pays, au prix de leur vie. 82 ans plus tard, la commune leur rend hommage en organisant une cérémonie dédiée à leur mémoire. Un moment important pour rappeler cet épisode de l'histoire de notre village et faire vivre les souvenirs qui nous ont été transmis.



Élus, associations, porte-drapeaux et habitants se sont retrouvés pour ce temps de recueillement. Le trajet vers les monuments aux morts s'est fait à bord d'un car Rochet-Schneider de 1937, donnant à cette matinée une jolie dimension de voyage dans le temps.

La cérémonie a été ponctuée par le discours du président de la Mémoire Libération Dauphinoise, le témoignage d'un habitant venu partager les souvenirs transmis par un ancien du village, la lecture des noms des six maquisards, une minute de silence et le dépôt des gerbes.

Au-delà de l'hommage, cette matinée a surtout été un moment de rencontre et de transmission. Les souvenirs racontés et les témoignages partagés ont permis de faire revivre, le temps d'une matinée, une page de l'histoire de Saint-Paul de Varcès.

Merci au président de la Mémoire Libération Dauphinoise, aux porte-drapeaux de l'Union Nationale des Combattants Alpes Chartreuse, ainsi qu'à Huguette Grindler, correspondante défense de la commune, pour leur participation et leur implication dans l'organisation de cette cérémonie. Merci également à toutes les personnes présentes.

La matinée s'est terminée en mairie autour d'un moment convivial, prolongeant les échanges et les discussions. Car la mémoire, c'est aussi cela : des histoires que l'on se raconte, des souvenirs que l'on partage et une histoire commune que l'on transmet.

Se souvenir, c'est aussi transmettre.

ÉDITO



Une rentrée déjà bien engagée !

Chères habitantes, chers habitants,

Après une période estivale qui a été je l'espère agréable pour chacune et chacun d'entre vous, petits et grands ont désormais repris le chemin de leurs activités, de l'école, du travail et de la vie associative. Cette rentrée est déjà bien engagée et notre village a retrouvé son rythme, ses rendez-vous et cette convivialité qui fait la richesse de notre commune.

Cette rentrée est également l'occasion de faire le point sur plusieurs projets qui avancent.

Le dossier de la végétation progresse. Un accord oral de la métropole a été donné et nous sommes désormais dans l'attente d'un retour écrit qui permettra de concrétiser l'ouverture de cet équipement. C'est un projet particulièrement attendu par tous et nous poursuivons les démarches afin qu'il puisse prochainement voir le jour.

La vidéoprotection et la bibliothèque sont également en cours de réalisation. Deux projets importants qui viendront répondre à des attentes exprimées et contribuer à améliorer encore notre cadre de vie et les services proposés aux habitants.

Le projet de réaménagement de la place de l'église va lui aussi franchir une nouvelle étape. Un premier groupe de travail, composé d'une quinzaine de personnes, avait déjà commencé à réfléchir à ce projet. Nous souhaitons aujourd'hui l'élargir afin de permettre une participation et une implication plus importantes.

Cette place est au cœur de notre village. Elle appartient à notre histoire, à notre quotidien, à notre mémoire et à nos moments de rencontre. Il nous paraît essentiel que sa transformation puisse être réfléchi collectivement, dans l'écoute et la concertation afin que chacun puisse apporter sa contribution.

Et parce que la vie d'un village ne se résume pas à ses projets, cette rentrée nous donne aussi l'occasion de nous retrouver autour des nombreuses manifestations, rencontres associatives et moments de convivialité qui ponctuent notre quotidien. Ces instants de partage sont précieux : ils créent du lien, favorisent les échanges et participent pleinement à l'identité de notre commune.

Les projets avancent, le village vit et c'est ensemble que nous continuons à prévoir l'avenir de Saint-Paul de Varces.

Bien sincèrement,
Cécile CURTET
Votre Maire.

GROUPES DE TRAVAIL : CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

PARCE QUE CHACUN PEUT APPORTER SON REGARD, SES IDÉES ET SON EXPÉRIENCE, LA MUNICIPALITÉ VA PROCHAINEMENT METTRE EN PLACE DES GROUPES DE TRAVAIL OUVERTS À LA PARTICIPATION DES HABITANTS.

À QUOI SERVENT LES GROUPES DE TRAVAIL ?

Les groupes de travail permettent d'associer les citoyens aux réflexions et aux projets qui concernent la vie de notre commune. Ils constituent un espace d'échange, de dialogue et de proposition où chacun peut contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

Ces rencontres permettent de recueillir les attentes des habitants, d'identifier les besoins du territoire et de réfléchir collectivement aux solutions les plus adaptées. Les échanges alimentent ensuite le travail des élus dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets municipaux.

COMMENT SONT-ILS ORGANISÉS ?

Chaque groupe de travail est consacré à une thématique ou à un projet précis. Les participants se réunissent autour d'un objectif commun afin de partager leurs idées, exprimer leurs attentes et formuler des propositions.

La participation est ouverte à tous les habitants souhaitant s'impliquer dans la vie locale. La diversité des profils et des points de vue constitue une véritable richesse pour faire émerger des projets répondant au mieux aux besoins de chacun.



LE PROJET DE VIDÉOPROTECTION POURSUIT SON AVANCÉE

Engagée depuis plusieurs mois dans le déploiement d'un système de vidéoprotection sur la commune, la municipalité poursuit activement les différentes étapes nécessaires à la concrétisation de ce projet.

Au cours du trimestre écoulé, trois entreprises spécialisées ont été consultées et ont remis leurs propositions techniques et financières. Un important travail d'analyse et de comparaison des offres a été mené afin d'évaluer les solutions propo-

sées, leur adéquation aux besoins de la commune, ainsi que leur coût global d'installation et d'exploitation.

Parallèlement, les démarches administratives se poursuivent. Le dossier de demande d'autorisation préfectorale, indispensable à la mise en œuvre d'un système de vidéoprotection, a été constitué et transmis aux services de l'État. Dans le même temps, les dossiers de demandes de subventions ont

été déposés auprès de l'État, de la Région et du Département afin de bénéficier des dispositifs d'accompagnement financier prévus pour ce type d'équipement.

L'ensemble de ces dossiers est actuellement en cours d'instruction. Les retours des différents organismes sont attendus prochainement et permettront à la municipalité de finaliser les choix techniques et financiers du projet, ainsi que son calendrier de réalisation.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS : **LA RÉFECTION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE**

Le prochain groupe de travail sera consacré au projet de réfection de la place de l'Église. Cet espace central de notre commune mérite une réflexion collective afin d'imaginer son aménagement futur, son usage au quotidien et son intégration dans la vie du village.

Ce projet ne part pas d'une page blanche. Des réflexions et des échanges ont déjà eu lieu concernant l'avenir de la place de l'Église. Le groupe de travail aura pour mission de reprendre ces travaux, de les actualiser et de les enrichir afin de tenir compte des besoins et des attentes d'aujourd'hui.

Cette démarche participative se déroulera au cours du mois de novembre. Tous les habitants intéressés pourront candidater pour y participer.

Les modalités d'inscription et de participation seront communiquées prochainement par les canaux habituels d'information de la commune.

Comme indiqué précédemment, la mise en place de ce dispositif vise à renforcer la tranquillité publique, la protection des personnes et des biens, tout en apportant un appui complémentaire aux forces de sécurité. La municipalité veillera à ce que son déploiement s'effectue dans le strict respect de la réglementation applicable et des libertés individuelles.

Les habitants seront informés des prochaines étapes, dès réception des différentes autorisations et décisions de financement.



BIENVENUE À DENIS CHARILLAT, NOUVEAU DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES



Depuis quelques semaines, Denis CHARILLAT a rejoint la commune en tant que Directeur des Services Techniques (DST). Il vient ainsi compléter l'équipe municipale et prend en charge la coordination d'une équipe de trois agents techniques.

Au quotidien, il veille au bon entretien de nos bâtiments, de nos espaces publics et de nos équipements communaux. Il organise les interventions de l'équipe, assure le suivi des travaux et participe également à la mise en œuvre des différents projets techniques de la commune.

Ce nouveau poste lui permettra d'être au plus près des réalités du terrain et de contribuer, aux côtés des agents, à la qualité de notre cadre de vie et au bon fonctionnement de nos équipements.

Nous sommes heureux de l'accueillir à Saint-Paul-de-Varcès et lui souhaitons la bienvenue dans notre commune ainsi qu'une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions !

RÉHABILITATION DU PONT DES VORZES

UN OUVRAGE ANCIEN BIENTÔT RÉHABILITÉ

Le pont des Vorzes, qui permet le franchissement du Lavanchon, fait partie des ouvrages anciens de notre territoire. Un ouvrage existait déjà à cet emplacement au milieu du 19^e siècle, témoignant de l'ancienneté de ce passage.

DES TRAVAUX DEVENUS NÉCESSAIRES

Des inspections réalisées par Grenoble-Alpes Métropole en juin 2021, puis en janvier 2026, ont mis en évidence un état de dégradation important du pont. Plusieurs désordres ont notamment été constatés : infiltrations d'eau, joints dégradés, pierres descellées, fragilisation de certaines parties de la structure et mise à nu de la fondation d'une culée. Selon la méthode IQOA (Image de la qualité des ouvrages d'art), le pont a été classé 3U, correspondant à une structure gravement altérée nécessitant des travaux de réparation urgents. Les dispositifs de retenue ne répondent également plus aux normes actuelles. Par ailleurs, une canalisation d'eau potable, actuellement fixée sur l'ouvrage, réduit le gabarit hydraulique du pont en cas de crue. Face à ces constats, la réhabilitation du pont vise à rétablir durablement la sécurité de l'ouvrage, tout en améliorant le confort des usagers.

UNE RÉHABILITATION COMPLÈTE DE L'OUVRAGE EXISTANT

Le projet prévoit de conserver la configuration générale du pont, avec un ouvrage en maçonnerie à une travée. La circulation restera organisée sur une voie unique de 3 mètres de largeur, sans cheminement piéton. Compte tenu de cette largeur réduite, un sens de priorité fixe sera instauré. Une signalisation adaptée permettra de sécuriser la circulation sur l'ouvrage.

Les travaux comprendront notamment la consolidation des pierres descellées, le rejointoiement général des maçonneries, la mise en place d'une étanchéité, la mise aux normes des parapets ainsi que le confortement des bandeaux et des fondations. Le pont sera également mis aux normes afin de pouvoir supporter des charges routières allant jusqu'à 44 tonnes. Une attention particulière sera portée à la gestion des eaux de ruissellement et au drainage afin de limiter les infiltrations et les risques d'érosion.

Ces travaux permettront ainsi de sécuriser durablement le pont des Vorzes, de le remettre aux normes et d'assurer sa pérennité pour les années à venir.

UNE INTERVENTION SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le chantier permettra également de modifier le support de la canalisation d'eau potable. L'encorbellement

actuel sera déposé et remplacé par des supports adaptés à l'ouvrage. La canalisation sera rehaussée afin de libérer le gabarit hydraulique et d'améliorer la capacité d'écoulement sous le pont.

UN CHANTIER PRÉVU SUR 12 SEMAINES

Le planning prévisionnel prévoit une durée de travaux de 12 semaines, d'août à novembre. L'accessibilité locale des habitations situées chemin des Buissons est maintenue, celles-ci pouvant être desservies par le chemin de Collaboef.

Le montant des travaux s'élève à 123 000 €, pris en charge par la Métropole.



INSTALLATION DE CLIMATISEURS À L'ÉCOLE ET AU RUBAN

Face à des épisodes de fortes chaleurs plus fréquents et plus longs, plusieurs climatiseurs ont été installés cet été dans différents équipements communaux.

À l'école, deux espaces ont été équipés en priorité : la cantine, afin d'améliorer le confort des enfants pendant le temps du repas, et l'Oxalis 2, qui accueille notamment les plus jeunes. Ces deux espaces ont été privilégiés car ils sont utilisés toute l'année et particulièrement pendant la période estivale. Ces installations contribuent également à améliorer les conditions de travail des agents qui y interviennent.

La salle de réception du Ruban a également été équipée. Très utilisée par les associations et les habitants

pour leurs activités et leurs événements, elle pourra désormais offrir de meilleures conditions d'accueil, notamment lors des périodes de fortes chaleurs.

En cas d'épisode de canicule, le Ruban pourra également être mobilisé comme salle fraîcheur, afin de permettre aux personnes les plus vulnérables qui en auraient besoin de bénéficier d'un espace climatisé.

L'installation de climatiseurs dans d'autres équipements communaux est également envisagée dans le cadre du prochain budget, afin de poursuivre progressivement l'amélioration du confort des usagers et des agents lors des épisodes de fortes chaleurs.



SOCIAL

RECENSEMENT DE LA POPULATION COMMUNALE EN 2027

Du 21 janvier au 20 février 2027, la commune de Saint-Paul de Varces réalisera le recensement de la population, en partenariat avec l'INSEE.

Le recensement est une démarche obligatoire pour les habitants concernés. Il permet de connaître précisément le nombre d'habitants de la commune, mais aussi les caractéristiques de la population et des logements. Ces informations sont essentielles pour adapter les services publics aux besoins de la population et accompagner au mieux les projets de la commune.

Les résultats du recensement contribuent également à déterminer chaque année la population de référence de la commune, qui intervient notamment dans le calcul de certaines dotations et participations de l'État. Chaque réponse compte donc pour permettre à Saint-Paul-de-Varces de disposer de moyens correspondant au mieux à sa population.

Le recensement repose sur des informations déclaratives et confidentielles, utilisées exclusivement à des fins statistiques. Il est indépendant de l'administration fiscale et ne constitue en aucun cas un contrôle fiscal.

RÉPONDRE EN LIGNE, C'EST PLUS SIMPLE !

Pour faciliter la collecte et le traitement des informations, nous vous invitons à privilégier la réponse par internet. Cette démarche est simple, rapide et sécurisée. Les agents recenseurs vous remettront les identifiants nécessaires et pourront vous accompagner si besoin.

Pendant toute la durée du recensement, les agents recenseurs seront amenés, selon les besoins, à se rendre au domicile des habitants dans la journée et en soirée, y compris certains week-ends, afin de réaliser leur mission. Ils seront munis d'une carte officielle de recenseur, que vous pourrez leur demander de présenter.

Nous vous remercions par avance pour votre participation, indispensable à la qualité du recensement de notre commune.



L'OXALIS ET LE LOCAL DES JEUNES ONT PROFITÉ PLEINEMENT DE LEUR SÉJOUR !

Cet été, les jeunes de l'Oxalis et du Local des Jeunes ont eu l'occasion de vivre de beaux moments lors de leurs séjours.

Au programme : découvertes, activités sportives, sorties, jeux, moments de partage et bonne humeur ! Une belle occasion pour

les jeunes de se retrouver, de gagner en autonomie et de créer de nombreux souvenirs ensemble.

Un grand merci aux équipes d'animation pour leur investissement et leur énergie, ainsi qu'à tous les jeunes pour leur participation et leur enthousiasme.



UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS

Cette rentrée, l'organisation des temps périscolaires et extrascolaires s'appuie sur une équipe composée de Lauriane Morice et Adrien Lambert.

Arrivée au sein de la commune, Lauriane Morice prend la responsabilité des accueils périscolaires du matin, du midi et du soir. Elle assure également la coordination des accueils extrascolaires sur certaines périodes de vacances.

Adrien Lambert, déjà présent au sein de l'équipe, poursuit pour sa part la responsabilité des accueils extrascolaires les mercredis et pendant les vacances. Il intervient également auprès des enfants sur

les temps périscolaires et assure une fonction d'adjoint auprès de Lauriane Morice.

Au quotidien, leur mission est de veiller au bon déroulement des différents temps d'accueil et de favoriser une continuité entre les différents moments de la journée. Ils travaillent pour cela en lien étroit avec les enfants, les familles, les agents municipaux et l'équipe enseignante.

Cette organisation permet ainsi de maintenir un accompagnement attentif des enfants, de l'accueil du matin aux activités proposées les mercredis et durant les vacances scolaires.



Lauriane Morice et Adrien Lambert



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'EAU QUE NOUS BUVONS : UN LONG VOYAGE SOUS NOS PIEDS

Lorsque nous ouvrons le robinet, l'eau nous paraît aller de soi. Pourtant, avant d'arriver jusqu'à notre verre, elle a souvent parcouru un long chemin, parfois invisible, à travers les roches et les sols.

Une grande partie de l'eau destinée à notre consommation provient des eaux souterraines. Lorsqu'il pleut ou que la neige fond, une partie de cette eau s'infiltre dans le sol. Elle traverse progressivement les différentes couches de terrain et peut rejoindre des nappes souterraines, véritables réservoirs naturels situés sous nos pieds.

Selon les cas, ce trajet peut prendre quelques années... ou beaucoup plus longtemps, avant que l'eau ne rejoigne certaines nappes. Les eaux souterraines représentent environ 99 % de l'eau douce liquide présente sur Terre (hors glaciers et calottes polaires). Elles constituent donc une réserve essentielle pour les écosystèmes comme pour les activités humaines.

Dans les massifs calcaires comme le Vercors, ce phénomène est particulièrement intéressant. Le calcaire est une roche que l'eau peut traverser grâce aux fissures et aux cavités qui se sont formées au fil du temps. L'eau s'infiltre ainsi profondément dans le massif, y circule, puis ressort plus loin sous forme de sources.

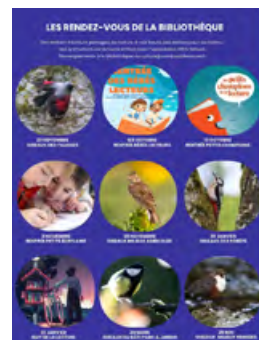
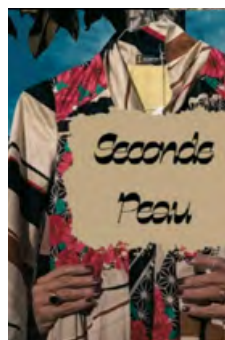
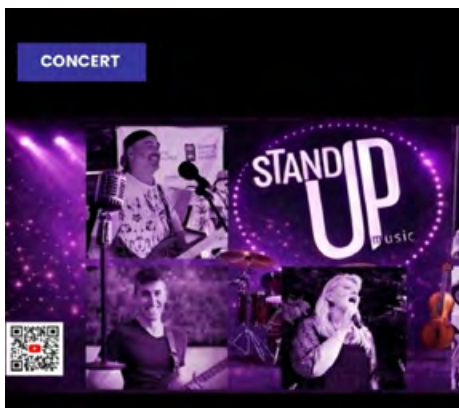
Mais l'eau souterraine ne circule pas comme une rivière souterraine continue : elle suit les fractures, les pores et les chemins que lui offrent les roches. Son parcours peut durer de quelques jours à plusieurs dizaines, centaines, voire milliers d'années selon les systèmes souterrains.

Avant d'arriver à notre robinet, cette eau est généralement captée, puis contrôlée et, si nécessaire, traitée afin de garantir sa qualité sanitaire. Elle est ensuite acheminée par un réseau de canalisations jusqu'aux habitations.

Et le voyage ne s'arrête pas là ! Après avoir été utilisée, l'eau repart dans le réseau d'assainissement. Elle est conduite vers une station d'épuration où elle est débarrassée d'une grande partie des substances indésirables, avant de rejoindre le milieu naturel. Elle pourra alors participer à nouveau au cycle de l'eau : évaporation, nuages, précipitations, infiltration... et peut-être un nouveau passage sous nos pieds, ici même, au pied du Vercors.

Une bonne raison de plus de préserver cette ressource précieuse et d'en faire un usage raisonné au quotidien.

SAISON CULTURELLE 2026-2027



Notre village ouvre sa saison culturelle 2026 2027, placée sous le thème « Ce qui nous nourrit ». Cette programmation explore ce qui nous relie, nous émerveille et nous accompagne au quotidien.

La saison débutera par une exposition consacrée à la faune locale, avec les photographies de Lucas Lhomme, habitant de la commune. Elle se poursuivra avec le concert pop/rock du groupe grenoblois STAND'UP, dont le bassiste est également un habitant de Saint-Paul de Varces.

Nous fêtons la science cette année sur le thème national « Saveurs savantes » grâce à une sortie découverte des plantes comestibles avec Fabrice VICCARI, accompagnateur en montagne. Et Sciences et malice nous fera découvrir la chimie des crêpes grâce à des ateliers.

L'automne proposera une soirée films d'aventure, avec deux documentaires marquants et un diaporama placé sous le signe de l'aventure humaine et du dépassement de soi, avec deux réalisateurs et un habitant de notre commune qui partagent leurs parcours inspirants.

Côté théâtre, le public découvrira Seconde Peau, Love Letters et Tous mes rêves partent de gare d'Austerlitz, trois propositions sensibles et engagées.

La bibliothèque enrichit la saison avec ses Rendez-vous de la Bibliothèque : ateliers d'écriture, lectures à voix haute et découvertes nature en partenariat avec SPDV Nature. De septembre à mai, elle proposera plusieurs temps forts : la rentrée des bébés lecteurs, une lecture de la correspondance Camus-Casares, la Nuit de la lecture, ainsi que des rencontres autour des oiseaux des différents milieux du territoire – autant d'occasions de relier culture et nature au cœur du village.

Des rendez vous musicaux viendront rythmer l'année : concert de Noël, du jazz avec le Tahina Big Band, puis la Fête de la Musique en juin.

Les familles profiteront du spectacle Une Poule sur la Lune, des surprises avec les 10 jours de la culture, et d'un spectacle petite enfance, Wolpi.

Enfin, plusieurs expositions ponctueront l'année : sculptures 3D, peinture aborigène, aquarelles et nature insolite.

Pensée pour tous les âges, cette saison reflète l'identité de Saint Paul de Varces : une culture proche, vivante et généreuse. Elle promet de surprendre, d'émerveiller et de rassembler. Entre concerts qui font vibrer, spectacles qui bousculent, expositions qui émerveillent et rendez vous familiaux qui créent du lien, tout est réuni pour vivre une année culturelle intense et chaleureuse.

Le livret de la saison culturelle ainsi que l'agenda des animations vous ont été distribués cet été dans vos boîtes aux lettres. Ils sont également disponibles sur le site internet de la mairie.

Nous vous attendons nombreux, curieux, prêts à faire de cette saison culturelle un véritable moment de vie collective.

Bonne nouvelle pour les spectateurs ! Vous pouvez désormais régler vos places par carte bancaire, en plus du paiement par chèque.

UN DERNIER RENDEZ-VOUS ENTRE MÉMOIRE, ART ET PATRIMOINE



Les Journées européennes du patrimoine ont pris cette année une dimension particulière au Ruban. Pour sa dernière participation à l'organisation de cet événement, l'association Saint-Paul-de-Varces Culture a souhaité rendre hommage à Line Burdin, son ancienne présidente, disparue brutalement en décembre 2025.

de nombreux projets, notamment autour du patrimoine et de sa transmission.

Le vernissage du vendredi soir a réuni sa famille, ses proches, les membres de l'association, les élus et les habitants. Un moment d'émotion et de partage, où les souvenirs ont naturellement trouvé leur place.

palité remercie chaleureusement les bénévoles de l'association pour leur investissement et pour cet hommage qui a permis de faire vivre, le temps d'un week-end, la mémoire de Line et les passions qui l'animaient.



À travers une exposition de ses peintures, les visiteurs ont pu découvrir la diversité de son univers artistique : paysages, bateaux, animaux, ou encore coquelicots, qu'elle aimait particulièrement. Ce rendez-vous était aussi l'occasion de se souvenir de son attachement à Saint-Paul de Varces, à son histoire et à tout ce qui contribue à l'identité du village.

Pendant de nombreuses années, Line s'est investie dans la vie culturelle et associative locale. Avec les bénévoles de Saint-Paul de Varces Culture, elle a participé à faire vivre

Ces journées ont également permis de présenter la réédition, enrichie et actualisée, de l'ouvrage « Saint-Paul de Varces, un village, une histoire et des hommes », financée par l'association et offerte aux visiteurs. Les exemplaires restants ont été confiés à la mairie afin d'être remis aux nouveaux habitants.

Cette dernière édition organisée par Saint-Paul de Varces Culture vient clore plusieurs années d'engagement en faveur de la culture et du patrimoine local. La municipi-



Livre « Saint-Paul de Varces, un village, une histoire et des hommes »



APPEL À BÉNÉVOLES

La bibliothèque recherche une nouvelle personne bénévole pour intégrer l'équipe.

Vous aimez les livres, vous aimez lire des histoires aux enfants, vous n'êtes pas allergiques à l'informatique et vous avez un peu de temps le jeudi matin ?

Alors, rejoignez une équipe dynamique dans un cadre agréable.

N'hésitez pas à contacter la bibliothèque en écrivant à :

culture@saintpauldevarces.fr
ou passer nous rencontrer le mercredi entre 9h30 et 12h00 ou 14h00 et 18h30.



www.reseau-uriol.fr



Réseau des médiathèques d'Uriol : Comment ça marche ?

Les médiathèques du Gua, de Saint-Paul de Varces, Varces et Vif sont réunies au sein d'un catalogue et d'un portail communs.

Plus de choix et toutes les informations en un seul clic !

L'inscription unique et gratuite permet :
d'emprunter 12 documents pour 3 semaines maximum
d'emprunter, de réserver et de rendre vos documents
dans n'importe quelle médiathèque du réseau
de bénéficier d'une connexion automatique
aux bibliothèques numériques :
Numothèque et Médiathèque Départementale de l'Isère

Une fois abonné, vous pourrez vous connecter
sur le catalogue en ligne :
pour accéder à votre compte
consulter l'ensemble des documents disponibles
faire une réservation et gérer vos emprunts

**Venez vous renseigner à la bibliothèque
et faire votre inscription !**

Ouverture le mercredi de 9h30 à 12h et 14h à 18h30
Accès par le Jardin de la crèche

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES D'URIOL

Savez-vous qu'en vous inscrivant à la bibliothèque municipale de la commune, vous accédez à un fonds documentaire de plus de 36000 documents ?

Depuis novembre 2025, le Réseau des Médiathèques d'Uriol rassemble les bibliothèques de Vif, Varces, Le Gua et Saint-Paul de Varces.

Le portail du réseau www.reseau-uriol.fr/ vous présente l'ensemble des documents et service accessibles gratuitement à tous !

Des romans, des BD, des albums, des magazines, des documentaires mais aussi des DVD pour petits et grands.

Venez nous rencontrer à la bibliothèque pour vous inscrire, recevoir vos identifiants afin de créer votre compte.

Vous pourrez ensuite faire des réservations en ligne et surtout découvrir l'ensemble de l'offre !

Ouverture de la bibliothèque des Épis d'Or les mercredis de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, accès par le jardin de la crèche.

ANIMATIONS

LA PETITE TROTTE DES RUISSEAUX REVIENT POUR UNE DEUXIÈME ÉDITION

Après une première édition en 2025, La Petite Trotte des Ruisseaux revient le dimanche 29 novembre 2026, dans le cadre du week-end du Téléthon de Saint-Paul de Varces.

Organisée par La Terre des Lycans, cette course solidaire prendra son départ depuis la salle du Ruban à Saint-Paul de Varces. Deux par-

cours seront proposés : le 10 km, qui prendra la direction de Varces, puis de Claix, et le semi-marathon, qui emmènera les coureurs jusqu'à Seyssins.

Au-delà du défi sportif, l'événement s'inscrit pleinement dans la mobilisation du Téléthon : une partie des recettes des inscriptions sera reversée à l'AFM-Téléthon.

Nous avons besoin de signaleurs !

Pour assurer la sécurité des participants sur le parcours, des signaleurs sont recherchés le dimanche 29 novembre, de 9h à 10h45. Pour être signaleur, il faut : être majeur et être titulaire du permis de conduire.

Il est important de préciser qu'il ne sera nécessaire de conduire un

TÉLÉTHON 2026 : UN WEEK-END RENVERSANT !

Les 27, 28 et 29 novembre 2026, Saint-Paul de Varcès se mobilisera une nouvelle fois en faveur du Téléthon. Cette année sera particulière puisque le Téléthon fête ses 40 ans ! À noter : les animations organisées sur la commune se dérouleront à ces dates, indépendamment du week-end officiel du Téléthon national.

À l'initiative des bénévoles et de la commission Animations, un programme « renversant », en écho au thème du Téléthon 2026, est actuellement en préparation.

Si la programmation n'est pas encore totalement dévoilée, une chose est certaine : ce week-end sera placé sous le signe de la solidarité, du sport et du partage.

Au programme, dans les grandes lignes : des ateliers découverte proposés par les associations de la commune, le traditionnel repas du samedi accompagné d'animations, ainsi que la deuxième édition de la course « La Petite Trotte des Ruisseaux ». Cette année, une version adaptée aux familles et aux coureurs débutants viendra compléter les parcours proposés.

Et parce que le Téléthon 2026 sera aussi l'occasion de rattraper un rendez-vous annulé cet été, les habitants pourront profiter du feu d'artifice qui n'avait pas pu être tiré le 13 juillet dernier en raison des risques d'incendie.

Le programme détaillé sera communiqué prochainement et distribué dans les boîtes aux lettres. Alors, inutile d'attendre pour réserver votre week-end : Les 27, 28 et 29 novembre 2026, rendez-vous à Saint-Paul de Varcès pour un Téléthon renversant et une 40e édition à célébrer ensemble !

Venez nombreux participer, découvrir, encourager et surtout contribuer à cette belle mobilisation collective au profit de l'AFM-Téléthon.



Téléthon



véhicule : le signaleur est présent pour sécuriser le passage des coureurs et contribuer au bon déroulement de la course.

Vous souhaitez vous inscrire à la course ou donner un coup de main et participer à cette belle mobilisation ?

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'organisation :

<https://inscriptions.as2pic.org/la-petite-trotte-des-ruisseaux>
Tél. 07.83.98.54.00

Rendez-vous le dimanche 29 novembre 2026 pour courir, encourager les participants ou simplement contribuer à la réussite de cet événement sportif et solidaire !



FORUM DES ASSOCIATIONS : UNE BELLE RENTRÉE ASSOCIATIVE !



Le vendredi 4 septembre, le Forum des associations de Saint-Paul de Varces a marqué la rentrée associative de la commune. De nombreux habitants sont venus à la rencontre des associations, échanger avec leurs bénévoles et découvrir les activités proposées tout au long de l'année.

La soirée a également été ponctuée par une démonstration de Capoeira proposée par l'association Bouge ton Dende, permettant aux visiteurs de découvrir cette discipline sportive et culturelle.

UN NOUVEL ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

À l'occasion du Forum, la commune a présenté et distribué son premier annuaire des associations. Ce nouveau document a pour objectif de faciliter l'accès aux informations et de permettre à chacun de retrouver facilement les coordonnées, les activités et les informations essentielles des associations saint-pognardes.

la culture, les loisirs, la solidarité ou encore la vie citoyenne.

L'annuaire est disponible en mairie et à la bibliothèque, pendant leurs heures d'ouverture au public. Il est également consultable sur le site internet de la commune : www.saintpauldevarces.fr rubrique « associations et animations ».



UN MOMENT D'ÉCHANGE AVEC M^{ME} BATTISTEL



Le Forum a également été l'occasion d'accueillir M^{me} Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère, venue à la rencontre des présidents et représentants des associations de la commune. Cette visite a permis d'échanger avec eux sur leurs activités, leurs projets et les enjeux auxquels ils sont confrontés au quotidien.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des présidents, bénévoles et adhérents pour leur participation à ce rendez-vous ainsi que pour leur engagement tout au long de l'année.

La commune souhaite à ses 41 associations une très belle saison 2026-2027, riche en projets, en rencontres et en réussites !

33^E SALON DE LA GASTRONOMIE DE VIF



Depuis plus de 30 ans, l'USVG (Volley-Ball & Modélisme) a le plaisir de vous accueillir à la salle polyvalente Louis Maisonnat pour son incontournable Salon de la Gastronomie.

Au fil des années, cet événement est devenu un rendez-vous attendu des amateurs de bons produits et de convivialité. Fidèle aux valeurs qui ont fait son succès, il met à l'honneur la qualité, l'authenticité et le savoir-faire de 51 producteurs

et artisans venus de toute la France pour vous faire découvrir leurs spécialités.

Flânez au gré des stands, échangez avec des passionnés, dégustez des produits d'exception et profitez d'une ambiance chaleureuse dans une salle entièrement décorée pour l'occasion.

Pour cette 33^e édition, vous retrouverez avec plaisir la grande majorité de nos exposants fidèles, ainsi que quelques nouveaux producteurs qui viendront enrichir cette belle aventure gourmande.

Les dirigeants, joueurs et les nombreux bénévoles de l'USVG se

Vendredi 27 novembre
de 17h à 21h

Samedi 28 novembre
de 10h à 20h

Dimanche 29 novembre
de 10h à 17h

mobilisent avec enthousiasme pour faire de ce salon un moment de partage et de découverte. Ils seront ravis de vous accueillir et espèrent vous voir, une nouvelle fois, nombreux à venir célébrer les richesses de nos terroirs français.

Nous vous attendons avec gourmandise pour partager ensemble un délicieux moment !

ASSOCIATION HARMONIE ET ÉQUILIBRE

Planning Yoga à St Paul de Varcès	
Lundi	10:30 Douceur & Mobilité (Brünhilde)
	11:40 Postures & Ajustements (Brünhilde)
	18:45 Yoga tous niveaux (Valeriya)
	20:00 Yoga, débutants (Valeriya)
Mardi	
Mercredi	18:30 Yoga avancé (Valeriya)
	20:00 Yin yoga, semaines impaires (Brünhilde)
Jeudi	07:30 Yoga matinal (Laurent)
	11:45 Yoga doux (Valeriya)
	18:40 Postures & Ajustements (Brünhilde)
Vendredi	10:45 Yin yoga (Brünhilde)
	11:50 Douceur & Mobilité (Brünhilde)

L'Association Harmonie et Équilibre vous propose un large choix de cours de yoga, pour tous les âges et tous les niveaux, adaptés aux disponibilités et aux besoins de chacun.

Avec 11 séances hebdomadaires, encadrées par 3 professeurs diplômés, nous vous accompagnons dans une pratique du yoga accessible, bienveillante et adaptée à chacun.

Le yoga permet de prendre soin de son corps et de son esprit, de développer une activité physique consciente, d'améliorer sa mobilité et sa respiration, tout en favorisant la détente et la gestion du stress.

Deux nouveautés cette année !

Céline vous accompagne lors de séances mensuelles de méditation guidée SAJECE, autour de thématiques variées, pour vous offrir un véritable moment de pause et de reconnexion à vous-même. Laurent propose également des cours matinaux, pour bien commencer la journée avec une belle dose d'énergie, de mouvement et de vitalité.

Accordez-vous un moment pour vous, retrouvez votre équilibre et libérez-vous des tensions du quotidien.

LES P'TITS SAINT-POGNARDS LES MATINÉES D'ÉVEIL ET DE PARTAGE

L'équipe des assistantes maternelles vous accueille au sein de leur association les Ptit's St Pognards tous les lundis et vendredis de 10h30 à 11h30. Venez partager un moment avec vos enfants et vivre de merveilleux moments. Cette année nous retrouvons plusieurs intervenants extérieurs : prof d'anglais, de lecture, de musique et de la psychomotricité.

N'hésitez pas à contacter la présidente M^{me} Sarah Villié pour plus d'information :

06 25 48 10 65 / lp38760@gmail.com

Adhésion : 10 Euros l'année



AGENDA DES MANIFESTATIONS

OCTOBRE

Vendredi 16 : SOIRÉE FILMS D'AVENTURE, 19h Le Ruban, Service culturel
Samedi 17 : CONCOURS DE BELOTE, 14h Le Ruban, Club des Muguets
Lundi 26 : CERCLE DES FEMMES, 20h Le Ruban, Le cercle des cimes
19 au 23 : STAGES DE DANSE, Le Ruban, Bodydanse

NOVEMBRE

Dimanche 1^{er} : CERCLE DE DEUIL, 11h Le Ruban, Cercle des cimes
Mardi 3 : RENTRÉE CLUB DES P'TITS ÉCRIVAINS, 16h30 Bibliothèque, Bibliothèque
Vendredi 6 : CINÉMA, 18h et 20h30, Le Ruban, Ciné St Paul
Samedi 7 : BOUM, Le Ruban, Bodydanse
Mercredi 11 : COMMÉMORATIONS 11 novembre 1918, Place église
Vendredi 13 : THÉÂTRE « Seconde peau », 20h30 Le Ruban, Service culturel
Samedi 14 : APRÈS-MIDI JEUX, Le Ruban, Le Sou des Écoles
Lundi 16 : CERCLE DES AIDANTS, 20h Le Ruban, Cercle des cimes
Jeudi 19 : VERNISSAGE EXPO « Strukturs d'Alex », 19h Mairie, Service culturel
Vendredi 20 : SPECTACLE LECTURE « Maria Casarès, Albert Camus, Correspondance », 20h30 Le Ruban, Bibliothèque
Samedi 21 : APRÈS-MIDI NATURE, Le Ruban, SPdV Nature
Mercredi 25 : RENCONTRE NATURE, Les oiseaux des milieux agricoles, 9h30 à 12h et 14h à 18h30, Bibliothèque
Samedi 28 : TÉLÉTHON/ FEU D'ARTIFICE, Le Ruban, Commission Animation
Dimanche 29 : LA PETITE TROTTE DES RUISSEAUX, Le Ruban, Terre des Lycans
Lundi 30 : CERCLE DES FEMMES, 20h Le Ruban, Le cercle des cimes

DÉCEMBRE

Vendredi 4 : CINÉMA, 18h et 20h30, Le Ruban, Ciné St Paul
Dimanche 6 : CÉRÉMONIE COLIS DES ANCIENS, Le Ruban, CCAS
Lundi 7 : CERCLE DES FEMMES, 20h Le Ruban, Le cercle des cimes
Vendredi 11 : CONCERT « Chantons Noël », 20h Église, Service culturel et Chorale Au fil du temps
Dimanche 13 : MARCHÉ DE NOËL, 10h à 18h30, Le Ruban, Commission Animations
Lundi 14 : CERCLE DES FEMMES, 20h Le Ruban, Le cercle des cimes
Vendredi 18 : SPECTACLE « Une poule sur la lune », 18h30 Le Ruban, Service culturel
Vendredi 18 : ATELIER ART FLORAL, 18h30 Le Ruban, Floriscola



MÉTROPOLE APAISÉE : POUR DES DÉPLACEMENTS PLUS SÛRS

Vous avez pu constater cet été le déplacement des panneaux « Saint-Paul de Varcès ». Avec la signalétique « zone 30 », ils marquent désormais les limites de la zone considérée comme agglomération et non pas la limite géographique de la commune.

Après réflexion et concertations avec les services de la Métro, de la Prévention Routière, il a finalement été décidé d'appliquer la limitation de vitesse à 30 km/h à toutes les voiries de la commune.

En effet de nombreuses études mettent en évidence une baisse significative du risque d'accidents et de leur gravité quand la vitesse maximale passe de 50 à 30 km/h.

Les chances de survie des personnes vulnérables (piétons, cyclistes, trottinettes...) lors d'un choc passant de 50 % à 50 km/h à 90 % à 30 km/h. Ceci est expliqué en particulier par des distances de freinage plus courtes et des chocs moins violents.

Les limitations de vitesse favorisent également les modes de déplacements alternatifs tels que le vélo, la marche par des espaces rendus plus conviviaux et agréables et plus sûrs.

D'autres avantages sont attendus tels que l'amélioration de la qualité de vie dans le village par baisse de la pollution atmosphérique (diminution des émissions de CO2 et des particules fines) et sonore (niveau divisé par deux).

Quelques personnes mettent en avant l'augmentation des temps de trajet. Or la réalité est que cette « perte de temps » est de l'ordre de la minute sur le trajet le plus long compte tenu qu'une partie de la voirie était déjà de fait à 30 km/h. Chacun pourra aisément le vérifier et le mettre en balance avec l'intérêt du passage généralisé à 30 km/h.

MA RÉFLEXION DE CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE : ÊTRE PRÉSENTE C'EST FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX !



Vous le savez peut-être moins : votre conseillère métropolitaine est votre maire. Cette responsabilité me tient particulièrement à cœur, car je considère que la métropole doit rester au service de l'ensemble de ses communes et de leurs habitants.

Je fais partie du groupe « Communes au Cœur de la Métropole » qui rassemble des élus de Bresson, Brié-et-Angonnes, Corenc, le Fontanil-Cornillon, Murianette, Sassenage, Varcès-Allières-et-Risset et notre commune. Ce groupe porte une conviction simple : chaque commune, quelle que soit sa taille ou sa situation géographique doit pouvoir être entendue.

Depuis avril 2026, notre groupe fait partie de la majorité métropolitaine, pourquoi ce choix ? Parce que ce que je crois en une métropole des territoires capable d'écouter aussi bien les communes urbaines que les communes rurales, les plus grandes comme les plus petites.

La gouvernance métropolitaine a longtemps été marquée par les clivages politiques. Pour ma part, je crois que nous devons être capables de dépasser ces oppositions, sans bien entendu renier nos valeurs, lorsque l'intérêt de nos communes et de nos habitants est en jeu. De gauche comme de droite, nous pouvons, nous devons trouver des compromis, travailler ensemble et construire des solutions.

C'est cela pour moi, s'occuper de l'intérêt général : ne pas regarder uniquement l'étiquette politique de celui qui propose une idée, mais regarder si cette idée est utile au territoire.

DES RESPONSABILITÉS POUR ÊTRE AU CŒUR DES DÉCISIONS

Mon engagement métropolitain est également très concret. Je suis conseillère métropolitaine titulaire dans plusieurs instances :

- **A l'AURG, Agence d'Urbanisme de la région grenobloise**, qui accompagne notamment les collectivités dans leurs réflexions en

matière d'urbanisme, de planification et de projets de territoire. Son rôle est d'apporter des connaissances et des analyses permettant aux élus de mieux comprendre les évolutions de leur territoire et de préparer les décisions futures.

- **Au Conseil d'exploitation des régies de l'eau potable et de l'assainissement.** La régie intervient notamment sur la production et la distribution de l'eau potable ainsi que sur la collecte et le traitement des eaux usées. Participer à ce conseil c'est donc prendre part aux réflexions concernant la gestion de la ressource, les réseaux, les investissements, les ouvrages, la qualité du service et les enjeux liés à l'eau et à l'assainissement
- **A l'EP SCoT, établissement public du Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Région Grenobloise.** Le SCoT permet de réfléchir à l'organisation du territoire à une échelle plus large que celle de la métropole. Il s'agit de travailler sur les grands équilibres



entre habitats activités économiques, déplacements espaces agricoles et naturels, consommation foncière et développement des territoires.

- **Au SMMAG, syndicat mixte des mobilités de l'Aire Grenobloise :** j'y exerce une responsabilité particulière en tant que conseillère déléguée aux dessertes des territoires peu denses. Cette délégation me paraît importante, les solutions de mobilités ne peuvent être pensées uniquement à partir des besoins du cœur urbain, les communes moins denses doivent elles aussi bénéficier de solutions adaptées à leurs réalités.
- **M TAG :** je suis conseillère suppléante, cette société publique locale exploite le réseau de transports en commun de l'agglomération grenobloise

CÔTÉ INDEMNITÉS, QUELQUES PRÉCISIONS :

Pour ces différentes missions et en tant que conseillère métropolitaine, mon indemnité s'élève à 683,33 euros nets par mois.

Je suis également présidente de la **SEM Inovaction**, société d'économie mixte qui est implantée à Meylan. Inovaction intervient dans des opérations d'aménagements, d'infrastructures, de renouvellement urbain, de portage immobilier, de construction et

de réhabilitation mais également dans la gestion d'équipements et de service publics. Son champs d'intervention contribue au développement urbain et économique à l'habitat, aux mobilités et à la performance énergétique des territoires.

Pour cette fonction je perçois une indemnité supplémentaire de 193,92 euros nets par mois.

Je tiens à apporter ces éléments en toute transparence car je considère que les habitants doivent pouvoir connaître les responsabilités exercées par les élus ainsi que les indemnités correspondantes.

Enfin parce que je reste avant tout votre maire, n'hésitez pas à me transmettre vos questionnements, vos doutes concernant les dossiers métropolitains.

Je ferai mon possible pour répondre précisément, vous expliquer les enjeux et vous dire en toute transparence ce que je peux défendre et faire avancer.

La métropole doit être une institution proche de nos communes. Elle doit être un outil au service de nos territoires et de leurs habitants.

C'est dans cet esprit que j'ai choisi de m'y investir.



LE DROIT A LA VERITE

Madame, Monsieur,

Il m'a été donné la possibilité de m'exprimer dans ce bulletin municipal, afin de rétablir la vérité.

En effet, suite à l'éviction du Maire David RICHARD, des élections municipales partielles ont eu lieu en mars 2024.

Dans le but de me salir, ce dernier a tenté de faire croire à un détournement d'argent public lors de la réalisation en 2010 du nouveau cimetière et concernant les caveaux. Il mettait en cause mon honneur et ma probité, en affirmant que les travaux réalisés consistaient en « de simples trous avec du plastique » (je le cite), alors que les matériaux utilisés devaient obéir à des contraintes techniques.

Il s'en est suivi un dépôt de plainte à mon encontre à l'initiative de la commune. Une enquête a été diligentée, dans le cadre de laquelle j'ai été entendu par les services de gendarmerie.

Compte-tenu des éléments que j'ai fournis et des explications apportées, un classement sans suite a été prononcé par le Procureur de la République le 7 juin 2025. La mairie en a été avisée à cette même date, comme mentionné sur le document officiel délivré par le Parquet.

Me concernant, n'ayant aucune information, je me suis rendu au greffe du tribunal le 27 mars 2026 où l'on m'a remis cette décision.

Je regrette que cet avis m'innocentant n'ait pas fait spontanément l'objet d'une information de la part de l'actuelle municipalité et qu'il ait fallu l'intervention de Monsieur Denis BONZY pour que je puisse m'exprimer à ce sujet au cours du conseil municipal du mois de juillet 2026, lors duquel, à ma demande, la vidéo me mettant en cause et qui figurait toujours sur la page officielle de la commune a été supprimée.

Tout cela n'a pas été le fruit du hasard. Ces allégations mensongères ayant été diffusées en pleine campagne électorale alors que j'étais candidat, elles ont indéniablement influé sur les résultats du scrutin final. J'ai cependant décidé de ne pas les contester en justice, pour éviter un éventuel retour aux urnes et par considération pour les électeurs.

Lors d'élections municipales, des divergences d'opinion peuvent exister. C'est la démocratie. Mais le respect de la personne, son honneur et sa probité sont des valeurs fondamentales à respecter, et ce en toute réciprocité.

Bien à vous,
François DIAZ (Maire de 1995 à 2014)

GROUPE MAJORITAIRE : RESTONS UNIS !

Cécile CURTET, Valérie CAZAUX, Sylvain VALLON, Marianne FOUILLÉ, Joël BRAISAZ, Mylène SIBILLE, Gian-Carlo VISCI, Émilie DAVID-CAVAZ, Romain TARTREAU, Laëtitia GAUDE, Alexis TOSTI, Gisèle LAYDEVANT, Julien THORAX, Jennifer SICARD, Éric CONDOMINE

Une mairie transparente et ouverte à tous !

La transparence n'est pas un principe que l'équipe « Restons unis » revendique seulement : c'est une pratique que nous mettons en œuvre au quotidien.

Les documents relatifs aux dossiers de la commune sont consultables en mairie, dans le respect des règles légales et des éventuelles obligations de confidentialité. Toute personne qui souhaite obtenir des informations ou consulter un document peut venir en mairie ou en faire la demande auprès des services municipaux.

Il est important que chacun puisse accéder aux informations, vérifier les faits et se forger sa propre opinion à partir de documents réels plutôt que se fier à des rumeurs, des interprétations ou à des informations relayées sur différents réseaux sans parfois en connaître l'origine ou le contexte

Nous assumons pleinement notre volonté d'informer les habitants et de leur permettre d'accéder aux documents communicables. Aucun dossier n'est volontairement dissimulé.

La mairie est un lieu ouvert à tous et nous continuerons à privilégier le dialogue, l'information et l'accès aux documents car c'est ainsi que nous concevons une démocratie locale, vivante et respectueuse des habitants.

Notre commune mérite un débat serein, fondé sur des faits et des informations vérifiables. C'est dans cet esprit que nous voulons exercer notre mandat : avec responsabilité, respect des habitants et un souci constant de la transparence

GROUPE MINORITAIRE : ST PAUL DE VARCES 2026 !

Denis BONZY, Huguette GRINDLER

La ruralité sera la mode de demain :

toutes les informations sur <https://www.facebook.com/infosSPV>

La mondanité corrompt les choix. Ce comportement moutonnier d'entre soi qui cède trop facilement aux modes éphémères. C'est le cas actuellement dans l'agglomération grenobloise avec la logique métropolitaine d'agglomération compacte : tous pareils. Rien ne doit échapper au copier – coller : de l'urbanisme densifié aux rambardes métalliques des vieux ponts. Celles et ceux qui défendent l'identité historique des villes et villages seraient des « arriérés » qui n'auraient rien compris à la force irrésistible de la modernité qui emporte les camps retranchés d'hier. Quel contresens absolu.

La vie est là pour faire coexister les différences. L'espace a été inventé pour que tout ne se trouve pas au même endroit. Il est ainsi possible d'aimer la montagne mais aussi la mer. Entrer dans une belle abbaye du XI^e siècle tout en se rendant à un

zénith pour un concert rock. Ceux qui défendent l'uniformité ont peur des différences. Ceux qui subissent l'uniformité affaiblissent leur propre destinée. C'est l'enjeu de l'urbanisme.

La ruralité sera la mode de demain. Elle incarne l'espace, le calme, la sécurité ... bref tout ce que l'urbain densifié a perdu. Il y a un juge implacable : le temps. Il rappelle périodiquement qu'on ne sauve pas les gens d'eux-mêmes. L'enjeu des démocraties quand des citoyens deviennent des clients ou des moutons dociles et non plus des citoyens désireux de faire leurs choix sur des enjeux collectifs essentiels avec courage, honnêteté et lucidité.

GROUPE MINORITAIRE : SAINT-PAUL, AVEC VOUS ET POUR VOUS

Dominique FLEURY, Véronique UVIETTA

Chères habitantes, chers habitants,

Devenir élu est une responsabilité exigeante envers les citoyens. En rejoignant une équipe plurielle, nous souhaitons apporter notre expertise au service de Saint-Paul-de-Varces.

Pourtant, malgré les engagements de campagne, la majorité actuelle privilégie l'entre-soi. En écartant les deux groupes d'opposition des réunions de travail et de la co-construction des dossiers, elle adopte une attitude anti-démocratique qui prive les habitants d'un débat ouvert. La « main tendue » promise reste un leurre pour pouvoir délivrer les informations au compte-gouttes. Ce manque de concertation nuit à l'intérêt général, engendre des erreurs de gestion et gaspille l'argent du contribuable.

Saint-Paul-de-Varces mérite une véritable démocratie locale ! Pour une gestion transparente et efficace, nous demandons donc :

- La création de commissions municipales et extra-municipales pour faire travailler les élus et impliquer les habitants dans les projets de la commune.
- Des conseils municipaux mensuels pour assurer un suivi fluide des dossiers et un traitement rapide des questions.
- L'inscription systématique à l'ordre du jour de chaque conseil municipal :
 - d'un temps d'échange sur les délibérations métropolitaines impactant la commune ;
 - d'un point sur nos dossiers prioritaires (bibliothèque, micro-centrale, végétation, etc.) ;
 - d'une délibération pour tout projet modifiant le paysage ou les infrastructures de la commune (ponts, climatisation, etc.).

Le groupe « Saint Paul, avec vous et pour vous » reste fidèle à ses valeurs : vision, collectif et transparence.

NUMÉROS D'URGENCE

Centre hospitalier de Grenoble	04 76 76 75 75
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
SAMU et médecins de garde	15
Police secours	17
Gendarmerie de Vif	04 76 72 63 22
Pompiers	18
Secours en montagne	04 76 22 22 22
Service dépannage électricité	0 810 333 338
Urgence sécurité gaz	0 800 473 333
Service collecte des déchets de la Métro	0 800 500 027

Astreinte technique mairie

(en dehors des horaires d'ouverture) 06 07 69 14 78

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Mme GAUME Sandra et M. BLANCHON David, le 30/05/2026
Mme WEBER Heide et M. BRANCADORO Jérôme, le 11/07/2026
Mme DEMAGNY Amélie et M. ANANDANADARADJA Jérémy, le 26/09/2026

PACS

Mme MANGIONE Chloé et M. MANGIONE Damien, le 19/05/2026
Mme ARMAND Margaux et M. GANRY Arthur, le 01/10/2026

DÉCÈS

M. LO SARDO Armand, le 24/05/2026
M. SAEZ Maurice, le 08/06/2026
M. POIPY Michel, le 12/06/2026
M. ESCALIER Pierre, le 20/06/2026
Mme GLÉNAT née OBRY Odile, le 23/06/2026
Mme VISCI née PELLEGRINO Carolina, le 28/06/2026
Mme COILLARD née BUISSON Suzy, le 03/07/2026
M. POURCEL Alexandre, le 14/07/2026
Mme ALBERTI née EYMARRON Arlette, le 02/09/2026
Mme MARTORANA née SANGUEDOLCE Grazia, le 05/09/2026
M. GARCIA Louis, le 17/09/2026
M. ZÉNI Jacques, le 24/09/2026

NUMÉROS UTILES DES SERVICES JEUNESSE DE LA COMMUNE

CRÈCHE «LES MINI-LOULOUS»

04 76 73 21 12, multiaccueil@saintpauldevarces.fr

GROUPE SCOLAIRE «LES ÉPIS D'OR»

04 76 72 82 62, ce.0381153x@ac-grenoble.fr

PÉRISCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS «L'OXALIS»

06 84 51 24 49, servicejeunesse@saintpauldevarces.fr

LOCAL DES JEUNES

06 85 39 10 03, localdesjeunes@saintpauldevarces.fr

HORAIRES MARCHÉ

Marché de Saint-Paul de Varcès

tous les mercredis de 15h30 à 19h00 - Place de l'église

MAIRIE - 04 76 72 81 88

accueil@saintpauldevarces.fr

lundi : non-stop 8h30 à 15h30

mardi : 13h30 à 17h30

mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

jeudi : fermé

vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

CCAS

Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie

ccas@saintpauldevarces.fr

NAVETTE COMMERCE

Tous le jeudis matin (sauf pendant les vacances scolaires)

Inscription au 04 76 72 81 88 avant le mercredi midi

DÉCHÈTERIE DE VARCES

Horaires de la déchèterie de Varcès-Allières-et-Risset,

1 impasse du Pré de l'Orme :

Du 1^{er} septembre au 30 juin :

- du lundi au samedi : 8h15 - 12h / 13h - 17h30

Du 1^{er} juillet au 31 août :

- du lundi au vendredi : 8h15 - 15h
- le samedi : 8h15 - 12h / 13h - 17h.

BRÛLAGE DE DÉCHETS MÉNAGERS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

TONTE ET BRUIT

Horaires travaux de jardin ou de bricolage occasionnant des nuisances sonores :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h à 18h30

(entrée par le portail de la crèche)

EAUX ET VOIRIES

Voirie n° vert 0 800 500 027

Eaux assainissement n° vert 0 800 500 048

Eau potable 04 85 59 50 00 pour toute question eau

y compris raccordement de chantier

Urgence astreinte eaux soir et week-end 04 76 98 24 27

CANTON LE PONT DE CLAIX



Sandrine MARTIN-GRAND et Michel DOFFAGNE

Vos conseillers départementaux viennent à votre rencontre, vous pouvez prendre rendez-vous par mail :

veronique.karaulic@isere.fr ou au 04 76 00 37 13

au cœur de Saint-Paul - n°28 - OCTOBRE 2026

N° ISSN : 1274-9214 - Tirage à 1 100 ex.

Directeur de publication : Cécile CURTET

Comité de rédaction : Cécile Curtet, Marianne Fouillé, Valérie Cazaux, Sylvain Vallon, Romain Tartreau, Éric Condamine, Gisèle Laydevant, Jennifer Sicard, Joël Braisaz, les associations et les agents municipaux.

Photos : Mairie de St-Paul, Métropole, AdobeStock, Habitants de St-Paul de Varcès

Maquette et mise en page : © polartgraphic.fr

Imprimé par Press Vercors (38160 St Sauveur)
sur papier 100 % recyclé

